

## GESTION DU MATERIEL ET DES DISPOSITIFS MEDICAUX



validée le 17.06.2022

<b>Pourquoi?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-&gt; prévenir et stopper la transmission des micro-organismes</li> <li>-&gt; protéger les professionnels du risque d'accident d'exposition aux liquides biologiques</li> </ul>
<b>Qui?</b>	-> tout professionnel
<b>Où?</b>	-> tous les lieux où exerce un professionnel
<b>Quand?</b>	-> lors de chaque manipulation de matériel et de dispositif médical programmer dans un plan de nettoyage
<b>Quoi?</b>	-> principes de stockage, d'utilisation et de nettoyage
<b>Combien?</b>	-> fréquence pluriquotidienne
<b>Comment?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-&gt; privilégier le choix de dispositifs médicaux à usage unique</li> <li>-&gt; la quantité de matériel est à adapter au besoin</li> <li>-&gt; entreposer les fournitures stériles et propres à un endroit désigné</li> <li>-&gt; avant utilisation, vérifier la procédure d'entretien et l'intégrité de l'emballage et la date de péremption du matériel</li> <li>-&gt; veiller à éliminer les dispositifs médicaux à usage unique immédiatement après utilisation. Ne pas réutiliser des dispositifs médicaux stériles à usage unique</li> <li>-&gt; nettoyer et/ou désinfecter le matériel réutilisable immédiatement après utilisation avec la procédure d'entretien appropriée. Autrement, les transporter dans un contenant adapté</li> </ul>



Image extraite du document français du CPIAS Occitanie : traitement des dispositifs médicaux réutilisables en EMS

## Pourquoi?

La gestion du matériel et des dispositifs médicaux fait partie des **précautions standard** liées à l'environnement.

Les dispositifs et équipements médicaux manipulés par des professionnels et des résidents/clients/usagers peuvent être impliqués dans la transmission de microorganismes en l'absence d'entretien conforme entre deux utilisations.

L'objectif est d'entretenir le matériel et les dispositifs médicaux en fonction du risque infectieux et du niveau de traitement recommandé afin de **prévenir et stopper la transmission de microorganismes** et de **protéger les professionnels du risque d'accident d'exposition aux liquides biologiques**.

## Qui?

Tous les professionnels en fonction de la répartition des tâches définies dans l'institution.

D'un point de vue général, **la gestion du matériel et des dispositifs médicaux est la responsabilité des professionnels de santé.**

## Où?

Dans l'ensemble des lieux où exerce un professionnel du secteur d'aides et de soins.

## Quand?

La gestion du matériel et des dispositifs médicaux est à programmer dans **une procédure** et l'entretien est à maîtriser **entre deux actes de soins et en cas de souillures visibles.**

## Quoi?

La gestion du matériel et des dispositifs médicaux comprend les principes de stockage, d'utilisation et de nettoyage du matériel et des dispositifs médicaux.

## Combien?

Il s'agit d'**actes routiniers** réalisés selon des procédures internes et le besoin d'utiliser du matériel et des dispositifs médicaux de prise en charge avec une **fréquence pluriquotidienne.**

## Comment?

### Principes généraux de stockage


- **Privilégier le choix de l'usage unique** pour des dispositifs médicaux dès lors qu'ils sont stériles ou dès lors que cela est possible.
- **La quantité de matériel** de soins aux résidents/clients/usagers et de fournitures jetables et réutilisables apportée en chambre ou au domicile est **à adapter au besoin.**
- A domicile, il faudrait conseiller aux clients d'acheter des articles à usage personnel, comme des thermomètres ou des ciseaux. Dans la mesure du possible, il faudrait laisser le matériel de soins réutilisable au domicile du client jusqu'à ce que ce dernier n'ait plus besoin des services de soins à domicile.
- Il faudrait **entreposer les fournitures stériles et propres à un endroit désigné** à cet effet, séparé, propre, sec et à l'abri de la poussière.
- Les fournitures stériles et propres ne devraient pas être entreposées sous les éviers ou près des tuyaux de plomberie, car des fuites pourraient se produire.
- Ne jamais stocker de dispositifs médicaux stériles dans les poches.

## Principes d'utilisation des dispositifs médicaux

### Avant utilisation, vérifier que :

- le matériel a subi une procédure d'entretien appropriée;
- l'intégrité de l'emballage et la date de péremption du matériel stérile sont conformes.

### Après utilisation, veiller à :

- **éliminer les dispositifs médicaux à usage unique immédiatement après utilisation** dans la filière de déchets adéquate;
- **ne pas réutiliser des dispositifs médicaux stériles à usage unique** (Sigle  sur l'emballage);
- **nettoyer et désinfecter le matériel réutilisable immédiatement après utilisation** avec la procédure d'entretien appropriée;
- **retraiter le matériel non critique réutilisable** qui est entré en contact direct avec un rési-dent/client/usager ou son environnement par nettoyage et désinfection de faible niveau avant d'être utilisé pour soigner un autre résident/client/usager;
- le matériel de soins non critique (p. ex. un stéthoscope) qui ne peut pas rester au domicile devrait être retraité par nettoyage **et désinfection de faible niveau avant de sortir du domicile**;
- **autrement, les articles réutilisables contaminés devraient être transportés dans un contenant adapté** (boite, sac en plastique, etc.).

## Principes de nettoyage

- **Privilégier un local dédié au nettoyage** idéalement respectant la marche en avant. À défaut, le traitement des dispositifs médicaux est réalisé dans la salle de soins avec présence d'un bac de désinfection dans une zone identifiée et à distance de la zone de préparation des soins.
- **Porter des équipements de protection adaptés au risque de contact avec un liquide biologique** (gants, etc.), ainsi qu'à la **fiche de données de sécurité du produit utilisé et respecter l'hygiène des mains**.
- Suivre les instructions écrites du fabricant lorsque l'on utilise des produits de nettoyage et de désinfection.
- **Vérifier que les produits utilisés sont compatibles avec les dispositifs médicaux**. Plusieurs critères sont exigés, entre autres : les indications, le principe actif, le spectre d'action, le niveau de désinfection souhaité, la présentation, le conditionnement et la quantité, le temps de contact maximum souhaité, la durée d'utilisation et la toxicité.
- **Nettoyer et désinfecter le matériel réutilisable après utilisation avec la procédure d'entretien appropriée au niveau requis** (non critique, semi-critique, critique).

Type d'acte	Niveau de risque infectieux	Dispositif médical	Niveau de traitement recommandé	Moyens
<p><b>Sans contact ou contact avec la peau saine</b></p> <p>(par exemple : fauteuil roulant, brassard à tension, thermomètre tympanique, lits, béquilles, etc.)</p>	risque bas	non critique	désinfection de bas niveau	Processus de nettoyage suivi d'une désinfection avec par exemple un produit de désinfection de surface ou processus de nettoyage - désinfection directement avec un produit détergent-désinfectant.*
<p><b>Contact avec les muqueuses</b></p> <p>(par exemple : endoscope, speculum vaginal ou nasal, etc.)</p>	risque médian	semi-critique	désinfection de niveau intermédiaire	Processus de nettoyage non-fixant suivi par une désinfection chimique à base d'acide peracétique ou d'aldéhydes
<p><b>Introduction dans des tissus ou des cavités stériles ou au niveau du système vasculaire</b></p> <p>(par exemple : Aiguille Cathéter, sondes urinaires, etc.)</p>	haut risque	critique	usage unique ou stérilisation	<b>Processus de nettoyage et de désinfection non fixant suivi par une stérilisation.</b>

\*cf. guideline Gestion de l'environnement pour les normes des produits détergents-désinfectants de surface

## Procédure de trempage de matériel

### A. Préparation de la solution de détergent-désinfectant à la demande

1. Utiliser un bac de pré-désinfection propre, gradué, vidangeable
2. Mettre les équipements de protection individuelle de manière adaptée et respecter l'hygiène des mains
3. Remplir le bac d'eau du robinet en respectant les graduations
4. Ajouter une dose de produit détergent-désinfectant adaptée au volume d'eau (selon les recommandations du fournisseur)
5. Mettre le couvercle sur le bac
6. Tracer l'heure et la date de préparation de la solution
7. Renouveler la solution toutes les 24 h ou plus si saturée et selon les recommandations du fournisseur

### B. Entretien du bac

1. A réaliser avant chaque renouvellement de la solution et en fin d'activité
2. Mettre un tablier à usage unique et des gants
3. Entretenir toutes les surfaces intérieures et extérieures avec une lingette imprégnée de détergent-désinfectant
4. Rincer à l'eau du robinet
5. Laisser sécher ou le remplir pour une nouvelle utilisation
6. Entreposer après usage dans un lieu sec et propre



Image extraite du document français du CPIAS Occitanie : traitement des dispositifs médicaux réutilisables en EMS

## Référentiels

- Canada ; Pratiques de Base et Précautions Additionnelles visant à Prévenir la Transmission des Infections dans les Milieux de Soins ; Agence de la santé publique du Canada ; Cat. : HP40-83/2013-1F-PDF ; ISBN : 978-0-660-21155-8 ; novembre 2016.
- France, SF2H ; Actualisation des précautions standard ; établissement de santé, établissement médicosociaux, soins de ville ; juin 2017 ; [https://sf2h.net/wp-content/uploads/2017/06/HY\\_XXV\\_PS\\_versionSF2H.pdf](https://sf2h.net/wp-content/uploads/2017/06/HY_XXV_PS_versionSF2H.pdf)
- France ; CPIAS Occitanie ; Traitement des dispositifs médicaux réutilisables en EMS; octobre 2021 ; <https://cpias-occitanie.fr/traitement-des-dispositifs-medicaux-reutilisables-en-ems>
- France ; Maîtrise du risque infectieux en EHPAD fiches techniques / Pratiques ; cclin sud-est (2010) – fiche n°ii.1 ; [http://www.cpias.fr/nosobase/recommandations/cclin\\_arlin/EMS/V1/cha-pitre2\\_Locaux.pdf](http://www.cpias.fr/nosobase/recommandations/cclin_arlin/EMS/V1/cha-pitre2_Locaux.pdf)
- Luxembourg ; Antiseptiques et désinfectants chimiques - Essai quantitatif de suspension pour l'évaluation de l'activité sporicide des désinfectants chimiques utilisés dans le domaine médical - Méthodes d'essai et exigences (phase 2, étape 1) ; <https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/pa/2019/01/09/a13/jo>
- Suisse ; Précautions standard ; Guides romand pour la prévention des infections associées aux soins ; troisième édition, avril 2017 ; [https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/HPCI\\_Guide\\_PS\\_2017\\_1.pdf](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/HPCI_Guide_PS_2017_1.pdf)